

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

MUSÉE WIERZ

N° 4998 ~~189~~

ANNEXE

138

Objet :

M. Dupuy

Bruxelles, le 4 juillet 1904

M. Meunier

Vous avons l'honneur
de vous faire connaître
qu'il n'est pas sous
les attributions de la
Commission Directrice
de donner son avis sur
des œuvres qui ne lui
sont pas soumises en
vue de leur acquisition,
pour les collections de
l'Etat.

C'est à un expert
de profession qu'il
appartient plutôt de se
prononcer sur la valeur
ou l'authenticité de
l'ouvrage qui fait l'objet
de votre lettre du 2 etc.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire

Exercice	
Chapitre	
Crédit	
Allocation	
Disponibles	

Bruxelles, le 23 janvier 1928.

Monsieur le Ministre,

Comme il est dit dans la lettre ci-jointe que vous m'avez communiquée par votre lettre du 11 janvier, n° 2298, Administration des Beaux-Arts, M. Engels a présenté jadis au Musée le tableau auquel il fait allusion. C'était en 1904. M. Engels demandait Frs 25.000 de cette peinture. Après examen du tableau, la Commission du Musée, à l'unanimité, a exprimé un avis défavorable à son acquisition. Il résulte de la lettre de M. Engels que les principaux Musées allemands avaient, eux aussi, écarté l'oeuvre proposée. Il s'agit vraisemblablement d'une peinture qui a été exécutée d'après la célèbre gravure d'Albert Dürer, datée 1513, représentant " Le Chevalier, la mort et le Diable ".

Il n'y a pas lieu, me semble-t-il, que le Musée examine à nouveau ce tableau.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

4998
138

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
ET DES
Bibliothèques publiques

N° 2298.

2 annexes.

fontaine

Bruxelles, le II janvier 1928
32, Boulevard du Régent.

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous transmettre, à fin d'examen, la lettre ci-jointe, concernant un tableau qu'un intermédiaire offre en vente au Musée.

Je vous prie de bien vouloir me mettre à même de répondre à mon correspondant et de me renvoyer la lettre en question après usage.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général,

A Monsieur le Conservateur en Chef
du Musée Royal des Beaux-Arts,

P. Lambotte

Bruxelles.

Monsieur Tongen voici le récépissé de Monsieur
G. Engels Receveur des Contributions à Tullemon
Veuillez S. V. P. avoir l'obligeance de faire les
lettres de voiture. H. Van Caenenbergh

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE

le 14 novembre 1904

Sous le n° 1998/138.

Messieurs,

Voilà, je vous prie, Monsieur
de recevoir de mes tablettes
jusqu'à nouvel ordre.

Je le tiens sans conteste
pour un véritable Divan
et vrai; demandez
l'indemnité des Bénéficiaires
si, dans le cas où
je me désignais
pour don à l'Etat
elle s'engagerait
à la place du Musée des
anciens à la place que
je désignais.

Voilà, Monsieur, Messieurs,
l'assurance de ma considération
distinguée.

Toulon, le 11 9^e 1904.

Messieurs

Vous m'avez fait la bonne obligation
de me faire savoir si les
tableaux vous ont paru
dans de bonnes conditions.

Agissez, je vous prie, me
surtout distinguant.

Zürich, le 7^e de 1904.

G. Engels, Receveur des Contrib. Zürich

CARTE POSTALE

POSTKAART

(Côté réservé à l'adresse. — *Zijde voor het adres alleen.*)



*a la Commission
du Musée
Rue du Musée 4
Bruxelles*



M }
* }
Nom et adresse
de l'expéditeur.
Naam en adres
van den afzender.

* Indication facultative — *Overplichte opgave.*

(*) Cette inscription peut être biffée. — *Dat opschrift mag doorgedaald worden.*

7^A

à la Commission du Musée
de Bruxelles,

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE
le 4 9 1904.
Série n° 11998/138

Messieurs,

J'ai le honneur de vous envoyer ci-joint
un tableau signé du monogramme d'Albert
Dürer et daté de 1493. Les signatures
et dates qui se trouvent dans l'angle
inférieur gauche étant peu distinctes, il
conviendrait pour s'assurer de leur réalité,
si la chose importe, de li exposer au
grand air.

Je désire vendre ce tableau et j'en
ai fixé le prix à 2500 francs.
Si le Musée ne cherche pas à l'acquiescer,
je compte sur tous les rapports sur vos
soins obligants pour que si il n'y arrive
rien et notamment sur son genre dans
de bonnes conditions, mais
sans en assurer la valeur, car au dernier
de feu on m'a demandé 50 francs pour ce
genre. Il me serait agréable de recevoir lavis de réception.

Très agréablement,
de vos considérations distinguées.

G. Engelb, Trésorier
des Contributions

Zichmont

Zichmont, le 2 9^h 1904.

N° 4998 p38

OBJET :

7 A

A M Engel

Receveur des Contributions
Générales

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau qui fait l'objet de votre lettre du 2 courant. Ce ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

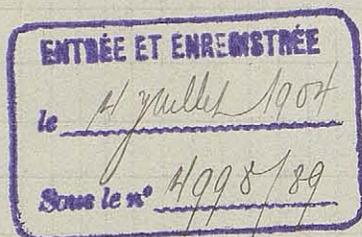
Le Secrétaire,

Expédié le

NOTES :

Cet ouvrage qui est arrivé dans de très mauvaises conditions d'emballage, sans avoir subi d'avarie toute fois, est tenu à votre disposition, Monsieur, au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, où nous vous prions de vouloir bien le faire reprendre contre la remise du récépissé ci-joint dûment revêtu de votre signature.

Girlemont, ce 2 juillet 1904.



Messieurs,

Monsieur Gustave Engels, receveur des contributions et agent du trésor, rue des remparts, à Girlemont, possède un tableau d'Albert Durer, signé et portant le millésime de 1503. Cette œuvre capitale du maître, dont l'authenticité ne saurait être mise en doute, représente « le charnier de la mort », d'un des sujets affectionnés par l'artiste, mais traité d'une façon toute différente de ceux que nous connaissons. Monsieur Engels, désireux de le céder à l'État demande à passer sous le bonnet pour vous permettre d'apprécier et son authenticité et sa valeur.

Daignez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

H. De Bruyn, archéologue, à Girlemont.

A Messieurs les Président et membres de la Commission des Musées de Bruxelles.